ABCE-ANN & DAVID JAMES TRAVEL
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €
Siège social : 5 avenue de la Joliette – Port Nature 5 BP 843
34300 AGDE
432 449 965 RCS BEZIERS

Ci-après la « **Société** »

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 13 MAI 2026

La société CALIFORNIA IMMOBILIER,
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €
Dont le siège social est à AGDE (34300), 1 impasse de Cordoue, les Patios d'Antequera,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 852 895 952, représentée par M. Hervé VAN TWEMBEKE

Propriétaire des quatre-vingts (80) actions composant le capital social,

Seule associée de la SOCIETE sus-désignée,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de l'ancien Gérant de la Société ; quitus de sa gestion à ses fonctions ;
- Nomination du nouveau Gérant de la Société ;
- Modification de l'article 9 « Capital social » par suite de la cession des parts sociales intervenue le 13 mai 2026 ;
- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 2 des statuts de la Société ;
- Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION
Constatation de la démission de l'ancien Gérant de la Société ; quitus de sa gestion à ses fonctions

L'associée unique prend acte de la démission remise par Madame Clémence MORET ES JEAN de ses fonctions de Gérante de la Société à compter du 13 mai 2026, suite à la cession de l'intégralité de la Société intervenue entre Madame Clémence MORET ES JEAN, Monsieur Bastien REDER (cédants) et la société CALIFORNIA IMMOBILIER (cessionnaire).

L'associée unique lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

DEUXIEME DECISION
Nomination du nouveau Gérant de la Société

En conséquence de la précédente décision, l'associée unique décide de nommer :

DS

- Monsieur Hervé VAN TWEMBEKE, aux fonctions de Gérant de la Société pour une durée illimitée à compter de ce jour, lequel accepte et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions ;

Les fonctions du Gérant seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

La rémunération du gérant pourra être fixée par décisions ultérieures de l'associée unique. En outre, il pourra prétendre au remboursement de ses frais professionnels sur présentation de justificatifs.

TROISIEME DECISION
Modification de l'article 9 « Capital social » par suite de la cession des parts sociales intervenue le 13 mai 2026

L'associée unique prenant acte de la cession de l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la Société par Madame Clémence MORET ES JEAN et Monsieur Bastien REDER en date du 13 mai 2026, décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société comme suit :

« ***Article 9 – CAPITAL SOCIAL***

Le capital social est fixé à la somme de huit mille (8.000) euros. Il est divisé en quatre-vingts (80) parts sociales de cent (100) euros chacune, numérotées de 1 à 80, attribuée suite à la cession de parts sociales intervenue en date du 13 mai 2026, à :

- ***CALIFORNIA IMMOBILIER***
 A concurrence de quatre-vingts (80) parts sociales, ci80 parts
 Numérotées de 1 à 80 »

QUATRIEME DECISION
Transfert du siège social et modification corrélative des statuts de la Société

L'associée unique décide de transférer le siège social du 5 avenue de la Joliette, Port nature 5 BP 843, 34300 AGDE au 1 impasse de Cordoue, Les Patios d'Antequera, 34300 AGDE et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

« ***Article 4 - SIEGE SOCIAL***

Le siège social est fixé 1 impasse de Cordoue, Les Patios d'Antequera, 34300 AGDE »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DS

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au Gérant pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

DocuSigned by:
Hervé VAN TWEMBEKE
3139885047894F6...

CALIFORNIA IMMOBILIER

Par : Hervé VAN TWEMBEKE

DocuSigned by:
Bon pour acceptation des fonctions de Gérant
Hervé VAN TWEMBEKE
3139885047894F6...

M. Hervé VAN TWEMBEKE

« *Bon pour acceptation des fonctions de Gérant* »